



Lettre Rézo zéro déchet

Des acteurs de l'éco-conso et du jardin naturel !

20 Juin 2023

Un réseau d'acteurs

La raison d'être du réseau : Mettre en lien des citoyen·ne·s autour d'actions écoresponsables dans le domaine du zéro déchet et du jardin naturel pour [s'] inspirer et faire évoluer le modèle sociétal.

La lettre "Rézo zéro déchet" est envoyée tous les mois aux membres du réseau. Des hors-séries la compléteront en fonction de l'actualité technique et des événements.

Groupe Facebook Rézo zéro déchet et jardin naturel du secteur de Saverne

Taille douce des arbrisseaux à fleurs comme le forsythia, la spirée de printemps... !

Avant de sortir le sécateur, vérifier que l'arbrisseau ne présente aucun nid d'oiseaux, sinon attendre début août. Ensuite le jardinier doit s'informer sur le développement de ses ramifications : basitonie, acrotonie voire médiatonie.

Les plantes basitones développent des ramifications chaque année à partir de la souche ou à partir de la base des rameaux. Cette basitonie peut disparaître en l'absence de taille ou quand le jardinier fait des tailles au carré tous les ans. Les plantes acrotones développent plus fortement les bourgeons situés à l'extrémité des rameaux de l'année précédente que ceux situés à leur base ou sur la souche. Côté floraison, certains arbrisseaux fleurissent sur les pousses de l'année ; d'autres sur ceux de l'année précédente. Comment faire ?

Exemple : SPIRÉE DE PRINTEMPS Les arbustes basitones avec floraison sur le bois de l'année précédente : le jardinier taille juste après la floraison par renouvellement complet des rameaux anciens peu vigoureux et renouvellement partiel des rameaux de l'année n-1 en supprimant 2/3 de la longueur totale des rameaux. De plus, supprimer tout le bois mort et le vieux bois qui se croise. Attention, pour la SPIRÉE D'ÉTÉ (floraison estivale), le jardinier supprime tous les rameaux au 2/3 dans le courant de l'hiver.

Fête de la nature le dimanche 9 juillet à Lohr

Au programme : diverses animations, un spectacle pour enfant, un concert, des stands de producteurs locaux et de la restauration à partir de produits locaux et responsables.

Des infos jardin naturel

Que faire fin juin et en juillet ?

Depuis avril, jardiner n'est pas simple car les conditions climatiques sont instables. Pluies, puis 6 semaines sans eau et des températures autour de 30°C ! Est-ce le changement climatique ?

Du 20 au 30 juin 2023, et du 1er et 2 puis du 15 au 30 juillet (lune descendante) :

- Planter ou repiquer en pleine terre au potager : betteraves rouges ou d'autres couleurs, céleris-raves ou branches, choux de tout type, ciboulettes, ciboulettes ou ciboulails, chicorées, laitues, persils de tout type, poireaux, toutes les plantes aromatiques, et encore, aubergines, concombres, cornichons, courges, courgettes, melons, piments, poivrons,
- Globalement travailler le sol, apporter des amendements (compost mûr à demi-mûr, de déchets verts ou de fumiers), pailler les espaces nus ou compléter les paillis avec des déchets verts du moment (tontes de pelouses, dernières feuilles mortes, broyat de taille, plantes indésirables, foin, paille...).

Du 20 au 30 juin 2023, et du 1er au 15, puis du 18 au 31 juillet (lune ascendante et/ou croissante)

- Semer en pleine terre en juin : arroche, bettes de tout type, betteraves de toutes les couleurs, choux de Chine, haricots nains ou rames, persils, navets, radis roses et d'hiver (les premiers),
- Semer en godets, plaques de semis ou pépinière et ceci pour repiquage : basilic, concombres, cornichons, choux de tout type (fleurs, feuilles, pommés...), courgettes, melons, persils, rutabagas, et encore en juillet laitues, chicorées ... et les plantes bisannuelles (pensées, giroflées...).

Subvention pour l'achat de protections menstruelles lavables

Dans le cadre de son PLPDMA 2023-2028 (Programme d'action de réduction des déchets), le Smictom de la région de Saverne a mis en place une subvention pour les protections menstruelles lavables (culottes menstruelles, cup, etc.) destinée aux personnes habitant sur son territoire. Cette subvention, d'un montant de 50 euros, sera accordée dans la limite de 100 demandes par an. Sur notre territoire, les commerçants ci-après proposent des protections menstruelles lavables.

Vous trouverez l'ensemble des informations et le formulaire de demande sur le site internet du Smictom de la

Pour des conseils personnalisés, adressez-vous aux commerces locaux



région de Saverne : <https://www.smictomdesaverne.fr/> . Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à contacter le Smictom à

smictom@smictomdesaverne.fr

ATELIER Samedi 1 juillet 18h-20h à Weinbourg (lieu à confirmer) : TECHNIQUE DE FAUCHAGE MANUEL

Adopter une manière d'entretenir son jardin, sans bruits, sans énergies fossiles. Quels usages pour les restes de fauche. Entretien et utilisation de la faux.

VISIO PAPOTAGE Mardi 4 juillet 20h-21h30 : COMMENT ET OU CONSOMMER LOCAL ET DURABLE DANS LE SECTEUR ?

Partageons ensemble nos bons plans et nos adresses sur le territoire du Smictom. Un annuaire éco-consommation sera conçu suite à cette visio.

Inscription : 03 88 02 21 80 c.vetter@smictomdesaverne.fr

CONTACT :

Chloé Vetter-Schmieden
SMICTOM Région de Saverne

03 88 02 21 81 reseauzerodechet@gmail.com

